PLATEFORME TEDSKILLS

Conditions générales de vente

Clients professionnels

Version 1.0 · en vigueur au 1er octobre 2026

Préambule

Le Cabinet Tedsom, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 000 GNF, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Conakry sous le numéro RCCM/GC-Kal/043.979/2012, NIFp 577735483, dont le siège est situé Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma, BP 903, Conakry, République de Guinée, représenté par Monsieur Martin Luther KEÏTA, Gérant (ci-après « **Tedsom** » ou « **le Prestataire** »).

Tedsom édite et exploite **TedSkills**, une plateforme en ligne d'évaluation de la personnalité professionnelle et des compétences, dont les résultats sont restitués par des consultants du Cabinet. Les présentes conditions générales de vente (les « **CGV** ») régissent la fourniture de ces prestations aux entreprises, administrations, associations et autres organisations agissant à des fins professionnelles (le « **Client** »). Elles ne s'appliquent pas aux consommateurs.

Article 1. Définitions

Les termes ci-dessous, au singulier comme au pluriel, ont le sens suivant :

- **Plateforme** : le service TedSkills accessible en ligne, ses applications, questionnaires, algorithmes de calcul, bibliothèques d'interprétation et documents générés.
- **Profil TedSkills** : l'évaluation de la personnalité professionnelle par questionnaire de 120 énoncés, portant sur 6 facteurs et 24 facettes.
- **Bilan TedSkills** : l'évaluation des compétences métier selon un référentiel de postes et une échelle à 5 niveaux, combinant auto-évaluation, avis du manager, entretien structuré et, le cas échéant, mise en situation.
- **Analyse TedSkills** : la synthèse rédigée à l'aide d'un outil d'intelligence artificielle, relue et validée par un consultant avant diffusion.
- **Campagne** : l'ensemble des évaluations lancées par le Client sur un périmètre et une période déterminés.
- **Personne évaluée** : le salarié, candidat ou collaborateur du Client invité à passer une évaluation.
- **Utilisateur** : toute personne disposant d'un accès à l'espace du Client (administrateur, directeur, manager).
- **Rapport** : tout document produit par la Plateforme au sujet d'une Personne évaluée ou d'une équipe.
- **Commande** : le devis signé, le bon de commande ou la souscription en ligne acceptée par Tedsom.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

- **Données du Client** : les données saisies ou générées dans l'espace du Client, y compris les données à caractère personnel des Personnes évaluées.

Article 2. Objet et champ d'application

Les CGV définissent les conditions dans lesquelles Tedsom fournit au Client l'accès à la Plateforme et les prestations associées : Profil TedSkills, Bilan TedSkills, restitutions, cartographies, plans de formation et abonnements. Elles s'appliquent à toute Commande, à l'exclusion de toutes conditions générales d'achat du Client, sauf dérogation écrite et signée par le représentant légal de Tedsom.

Article 3. Documents contractuels et ordre de priorité

Le contrat conclu entre les parties (le « **Contrat** ») est formé des documents suivants, qui prévalent les uns sur les autres dans l'ordre décroissant ci-après :

a) la Commande et ses éventuelles conditions particulières ;
b) l'Accord de sous-traitance des données à caractère personnel ;
c) les présentes CGV et leur annexe tarifaire ;
d) les Conditions générales d'utilisation de la Plateforme ;
e) la Politique d'habilitation à engager l'entreprise.

En cas de contradiction, la stipulation du document de rang supérieur prévaut pour le point considéré.

Article 4. Formation du Contrat et habilitation du signataire

4.1. Le Contrat est formé à la date de signature de la Commande par le Client ou, pour une souscription en ligne, à la date d'activation de l'espace du Client par Tedsom. L'acceptation des CGV est matérialisée par la signature de la Commande ou par une case à cocher non pré-cochée lors de l'inscription.

4.2. La personne qui signe ou accepte la Commande déclare et garantit qu'elle est le représentant légal du Client ou qu'elle dispose d'un pouvoir écrit lui permettant d'engager le Client pour le montant considéré, conformément à la Politique d'habilitation à engager l'entreprise. Tedsom peut demander, avant toute activation, un extrait du registre du commerce de moins de trois mois, une pièce d'identité et, le cas échéant, la délégation de pouvoir.

4.3. Tedsom se réserve le droit de refuser une Commande pour un motif légitime, notamment en cas d'impossibilité de vérifier l'identité du Client ou l'habilitation du signataire, ou de litige de paiement antérieur.

Article 5. Description des prestations

5.1. Accès à la Plateforme

Tedsom ouvre au Client un espace dédié, étanche vis-à-vis des autres clients, sous 24 heures ouvrées à compter de la vérification prévue à l'article 4. Le Client y déclare ses directions et Utilisateurs, lance ses Campagnes et consulte ses Rapports.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

5.2. Profil TedSkills

Chaque Personne évaluée passe le questionnaire en ligne, en une vingtaine de minutes, après avoir reçu une information préalable et accepté de participer. Aucun score ne lui est affiché à l'écran. Le Rapport est publié dans l'espace du Client après validation par un consultant.

5.3. Bilan TedSkills

Le Bilan comprend le cadrage, l'adaptation du référentiel de compétences, le Profil TedSkills, les évaluations croisées, les entretiens structurés, l'analyse, la restitution et le plan de développement individuel, selon le périmètre et le calendrier fixés à la Commande.

5.4. Restitution

Sauf stipulation contraire de la Commande, chaque Personne évaluée bénéficie d'un entretien de restitution individuelle conduit par un consultant de Tedsom, en présentiel ou à distance.

5.5. Nature des résultats

Les Rapports sont des **outils d'aide à la réflexion et à l'entretien**. Ils décrivent des préférences de comportement et des niveaux de compétence observés à une date donnée. Ils ne mesurent ni l'intelligence, ni l'aptitude médicale, ni la valeur d'une personne, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'embauche, de refus, de promotion, de sanction ou de licenciement. La Plateforme n'adopte aucune décision relative aux personnes.

Article 6. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- utiliser les Rapports dans le respect du Code du travail, notamment de l'interdiction de toute discrimination, et uniquement pour des finalités liées aux exigences du poste ou au développement professionnel ;
- ne fonder aucune décision relative à une personne sur les seuls résultats de la Plateforme, et en particulier conduire un entretien humain avant toute décision ;
- informer préalablement les Personnes évaluées et, le cas échéant, les instances représentatives du personnel, conformément à la législation applicable ;
- ne pas inviter de personne âgée de moins de dix-huit ans ;
- garantir l'exactitude des informations transmises et la confidentialité des identifiants de ses Utilisateurs ;
- respecter les Conditions générales d'utilisation et l'Accord de sous-traitance des données ;
- collaborer de bonne foi, notamment en désignant un interlocuteur et en communiquant les informations nécessaires au cadrage.

Article 7. Obligations de Tedsom

Tedsom s'engage à fournir les prestations avec la diligence d'un cabinet spécialisé, conformément aux règles de l'art de l'évaluation professionnelle. Il s'agit d'une **obligation de moyens**. Tedsom met en

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

œuvre les mesures de sécurité décrites dans l'Accord de sous-traitance, affecte des consultants qualifiés, et maintient la Plateforme selon les engagements de l'article 8.

Article 8. Disponibilité, maintenance et support

8.1. Tedsom s'efforce d'assurer une disponibilité de la Plateforme de 99,5 % par mois, hors maintenance programmée annoncée au moins 48 heures à l'avance et hors cas de force majeure ou défaillance des réseaux de télécommunications non imputable à Tedsom.

8.2. Le support est accessible par courriel à contact@tedsom.com et par téléphone aux heures ouvrées, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30, heure de Conakry. Les incidents bloquants sont pris en charge dans un délai de 4 heures ouvrées.

Article 9. Prix

9.1. Les prix sont ceux de la grille tarifaire annexée (Annexe 1) ou du devis accepté. Ils sont exprimés en francs guinéens, **hors taxes**. La taxe sur la valeur ajoutée au taux en vigueur, actuellement de 18 %, et toute autre taxe applicable, s'y ajoutent.

9.2. La Campagne pilote est un forfait. Son montant hors taxes est intégralement déduit du prix d'une Campagne entreprise ou d'un Bilan commandé dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la remise des Rapports du pilote.

9.3. Les frais de déplacement hors de Conakry et le coût des mises en situation spécifiques non prévues à la Commande sont facturés en sus, sur devis préalablement accepté.

9.4. Tedsom peut réviser sa grille tarifaire une fois par an. Les nouveaux prix s'appliquent aux Commandes postérieures et, pour les abonnements, à la reconduction suivante, sous réserve d'une information du Client au moins soixante (60) jours avant l'échéance.

Article 10. Facturation et paiement

10.1. Sauf stipulation contraire, les prestations sont facturées à hauteur de 50 % à la Commande et de 50 % à la remise des Rapports. L'abonnement annuel est facturé d'avance, en une fois ou par trimestre selon la Commande.

10.2. Les factures sont payables dans un délai de trente (30) jours à compter de leur date d'émission, par virement bancaire ou par paiement mobile (Orange Money, MTN MoMo) via un prestataire agréé. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

10.3. Tout retard de paiement entraîne de plein droit, après une mise en demeure restée sans effet pendant huit (8) jours, l'application d'intérêts de retard au taux de 1 % par mois de retard sur les sommes dues, sans préjudice de la faculté pour Tedsom de suspendre l'accès aux nouvelles Campagnes jusqu'au complet paiement. La consultation des Rapports déjà produits reste possible pendant la suspension.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

Article 11. Durée

11.1. La Commande ponctuelle prend fin à l'achèvement des prestations qu'elle décrit, les accès à l'espace du Client restant ouverts douze (12) mois à compter de la remise des derniers Rapports.

11.2. L'abonnement annuel est conclu pour douze (12) mois à compter de son activation. Il est reconduit tacitement pour des périodes successives de douze (12) mois, sauf résiliation par l'une des parties notifiée par écrit au moins soixante (60) jours avant l'échéance. Les quotas de profils non consommés à l'échéance ne sont pas reportés, sauf stipulation contraire.

Article 12. Propriété intellectuelle

12.1. La Plateforme, son code, ses questionnaires dans leur sélection, leur adaptation et leur formulation, ses méthodes de calcul et d'étalonnage, ses référentiels, ses bibliothèques d'interprétation, ses pictogrammes, ses marques TedSkills et Tedsom ainsi que la présentation des Rapports sont et demeurent la propriété exclusive de Tedsom ou de ses concédants. Certains énoncés sont adaptés de l'International Personality Item Pool, relevant du domaine public.

12.2. Tedsom concède au Client, pour la durée du Contrat et pour le monde entier, un droit personnel, non exclusif et non transférable d'utiliser la Plateforme et de reproduire les Rapports pour ses besoins internes de gestion des ressources humaines. Le Client conserve le droit d'utiliser les Rapports déjà remis après la fin du Contrat, dans la limite des durées de conservation applicables.

12.3. Il est interdit au Client de copier, extraire, revendre ou mettre à disposition de tiers les questionnaires, référentiels ou méthodes, de procéder à leur ingénierie inverse, ou d'utiliser la Plateforme pour développer un service concurrent.

12.4. Les Données du Client demeurent la propriété du Client. Tedsom est autorisé à utiliser des **statistiques agrégées et anonymisées**, ne permettant d'identifier ni une personne ni le Client, pour l'étalonnage des normes et l'amélioration de la Plateforme.

Article 13. Données à caractère personnel

Pour les données des Personnes évaluées et des Utilisateurs, le Client agit en qualité de **responsable du traitement** et Tedsom en qualité de **sous-traitant**, au sens de la Loi L/2016/037/AN relative à la cybersécurité et à la protection des données à caractère personnel. Les obligations de chacune des parties sont fixées par l'Accord de sous-traitance des données à caractère personnel, qui fait partie intégrante du Contrat. Pour les données de ses propres contacts professionnels chez le Client (facturation, relation commerciale), Tedsom agit en qualité de responsable du traitement.

Article 14. Confidentialité

Chaque partie s'engage à garder strictement confidentielles les informations de toute nature communiquées par l'autre partie ou dont elle a connaissance à l'occasion du Contrat, notamment les Rapports, les données relatives au personnel du Client, les prix et les méthodes de Tedsom. Cette obligation s'étend aux salariés, consultants et sous-traitants de chaque partie, et survit cinq (5) ans à la fin du Contrat, sans limitation de durée pour les données relatives aux Personnes évaluées.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

Article 15. Responsabilité

15.1. Chaque partie est responsable des dommages directs et prévisibles causés à l'autre partie par sa faute prouvée dans l'exécution du Contrat.

15.2. Le Client est seul responsable des décisions de gestion du personnel qu'il prend, de l'usage qu'il fait des Rapports et de l'information de ses salariés. La responsabilité de Tedsom ne peut être recherchée à raison d'une décision d'embauche, de refus, d'affectation, de promotion, de sanction ou de rupture prise par le Client.

15.3. Sauf faute lourde ou dolosive, et sauf atteinte aux données à caractère personnel résultant d'un manquement de Tedsom à ses obligations de sécurité, la responsabilité totale de Tedsom au titre du Contrat, toutes causes confondues, est limitée au montant hors taxes effectivement payé par le Client au cours des douze (12) mois précédant le fait générateur. Aucune des parties n'est responsable des dommages indirects, tels que la perte de chiffre d'affaires, de clientèle ou d'image.

Article 16. Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement résultant d'un événement échappant à son contrôle, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, notamment catastrophe naturelle, troubles graves à l'ordre public, décision des autorités, interruption générale des réseaux de télécommunications ou d'électricité. La partie empêchée en informe l'autre sans délai. Si l'empêchement dure plus de soixante (60) jours, chaque partie peut résilier la Commande concernée sans indemnité, les prestations exécutées restant dues.

Article 17. Suspension et résiliation

17.1. En cas de manquement grave de l'une des parties, non réparé dans les trente (30) jours d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée ou remise contre décharge, l'autre partie peut résilier le Contrat de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

17.2. Tedsom peut suspendre immédiatement un accès en cas d'usage manifestement illicite ou discriminatoire de la Plateforme, de tentative d'atteinte à sa sécurité ou de doute sérieux sur l'identité d'un Utilisateur, en informant le Client sans délai.

17.3. Les sommes correspondant aux prestations exécutées à la date de résiliation restent dues.

Article 18. Réversibilité et fin du Contrat

À la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit, Tedsom met à la disposition du Client, pendant trente (30) jours, un export complet des Données du Client dans un format courant et exploitable (PDF pour les Rapports, tableur pour les données de Campagne). À l'issue de ce délai, et sauf instruction contraire écrite, Tedsom supprime les Données du Client dans les conditions prévues par l'Accord de sous-traitance et remet une attestation de suppression.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

Article 19. Non-sollicitation

Pendant la durée du Contrat et douze (12) mois après son terme, le Client s'interdit de solliciter, directement ou par personne interposée, l'engagement d'un consultant de Tedsom ayant participé à ses prestations, sauf accord écrit de Tedsom. En cas de manquement, le Client verse à Tedsom une indemnité forfaitaire égale à six (6) mois de la dernière rémunération brute du consultant concerné.

Article 20. Références

Sauf refus écrit du Client, Tedsom peut citer le nom et le logo du Client comme référence commerciale, sans jamais divulguer le contenu des prestations ni aucune information relative aux Personnes évaluées.

Article 21. Dispositions générales

- **Sous-traitance** : Tedsom peut confier une partie des prestations techniques à des sous-traitants, dans les conditions de l'Accord de sous-traitance des données, et reste responsable de leur exécution à l'égard du Client.
- **Cession** : le Contrat ne peut être cédé par le Client sans l'accord écrit préalable de Tedsom.
- **Indépendance des clauses** : la nullité d'une clause n'affecte pas la validité des autres.
- **Renonciation** : le fait de ne pas se prévaloir d'un manquement ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.
- **Preuve** : les journaux de la Plateforme, horodatages et courriels échangés font foi entre les parties, sauf preuve contraire.
- **Notifications** : toute notification est valablement faite par lettre remise contre décharge, par lettre recommandée ou par courriel avec accusé de réception, aux adresses figurant à la Commande.
- **Modification** : Tedsom peut modifier les CGV. Les nouvelles CGV s'appliquent aux Commandes postérieures à leur publication et aux abonnements lors de leur reconduction.

Article 22. Droit applicable et règlement des litiges

22.1. Le Contrat est régi par le droit de la République de Guinée, y compris les Actes uniformes de l'OHADA applicables.

22.2. En cas de différend relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution du Contrat, les parties recherchent d'abord une solution amiable, par une réunion de leurs représentants tenue dans les quinze (15) jours de la demande de l'une d'elles. À défaut d'accord dans les trente (30) jours de cette demande, le litige est porté devant le **Tribunal de commerce de Conakry**, seul compétent, y compris en cas de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com

Annexe 1. Grille tarifaire 2026

Prix en francs guinéens, hors taxes. TVA de 18 % en sus. Tarifs valables pour toute Commande passée jusqu'au 31 décembre 2026.

Prestation	Périmètre	Prix HT (GNF)
Profil · Campagne pilote	1 direction, jusqu'à 15 Personnes évaluées	6 900 000 forfait, déductible (art. 9.2)
Profil · Campagne entreprise	de 1 à 50 / de 51 à 150 / plus de 150 Personnes évaluées	450 000 / 390 000 / 330 000 par personne
Profil · Recrutement	Par candidat : Rapport et débrief au recruteur	350 000 par candidat
Bilan · Essentiel	Jusqu'à 15 personnes	24 000 000 forfait
Bilan · Performance	De 16 à 50 personnes, 1 suivi trimestriel	1 350 000 par personne
Bilan · Excellence	Plus de 50 personnes, 4 suivis trimestriels	1 150 000 par personne
Bilan individuel	Cadre, mobilité ou succession : 3 entretiens	4 500 000
Abonnement annuel	100 profils, 1 Campagne de cartographie, consultant référent, remise de 10 % sur les Bilans	42 000 000 par an

Profil supplémentaire au-delà du quota d'abonnement : 300 000 GNF HT par personne.

Fait à Conakry, le _____, en deux exemplaires originaux.

Pour le Client
Nom et qualité du signataire :

Mention manuscrite « Lu et approuvé »
Signature et cachet :

Pour le Cabinet Tedsom
Monsieur Martin Luther KEÏTA
Gérant
Signature et cachet :



Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000.000 GNF
Formalité : RCCM/GC-Kal/043.979/2012 ● N° Entreprise : RCCM/GC-Kal/040.912A/2012 ● Code NIFp : 577735483, Clé TVA : 1C
BP : BP903 – Quartier Kipé Dadiya, Commune de Ratoma. Tél. : +224 622 350 174 / 629 92 60 60
E-mail : grhtedsom@gmail.com – Site web : www.tedsom.com